Cave FRC 2094

CONSOLATION
DU
CLERGÉ DE FRANCE.

MESSIEURS,

LA voix de la raison, l'impartiale raison qui, jusqu'ici, n'avoit pu se faire entendre, a donc cédé au besoin & à la nécessité de la réforme. Désormais la noblesse que demande la sublimité des fonctions sacrées du sacerdoce, sera une noblesse d'ame, un cœur héroïque, un courage élevé, que les menaces, les promesses, la faveur & la disgrace trouveront également inébranlables. Toute distinction humaine, que traînoient nécessairement après soi l'orgueil, la molesse, le luxe, les profusions, des mœurs toujours opposées à l'esprit du ministère, va disparoître. La magnificence, qui ne fut jamais l'état de l'Eglise sur la terre, parce

cf. M&W 4083

qu'elle y fut toujours étrangère, ne ſera plus celle de ſes Paſteurs. Couverte de deuil & d'amertume, ils ne lui inſulteront plus, par une pompe déplacée, éloignée de ſon eſprit, de celui même du ſiècle, le plus rigide Cenſeur d'un abus qui paroît ſon ouvrage.

Les Lois divines et humaines demandoient à grands cris cette ſage réforme, non pas tant par le beſoin urgent de l'Etat, que par la néceſſité de faire rentrer les Evêques, les Abbés, les Prieurs, les Chanoines en eux-mêmes, & de les ramener au point fixe de leur état primitif, à des mœurs épurées, à une inviolable égalité. Cette égalité n'auroit jamais dû permettre de déroger à ce grand privilège; elle devoit être un traité ſolennel, une loi écrite dans tous les cœurs, comme faiſant la ſûreté de chaque individu d'un même Corps. Cependant juſqu'ici toutes réclamations avoient été impuiſſantes, malgré que les Lois euſſent ordonné un partage égal des biens, des honneurs & des dignités; dans un ſiècle moins corrompu, elles auroient été écoutées. Tout ce qu'on oſoit nommer Bas-Clergé, néanmoins ce qu'il y avoit de plus recommandable par les talens, le zèle & la piété, étoit condamné à des privations les plus honteuſes à l'humanité; & les Paſteurs des Campagnes dans les cœurs deſquels les ſcandales allumoient un feu dévorant de zèle & d'une ſainte indignation, étoient dévoués au mépris & à l'aviliſſement.

Il étoit temps, Meſſieurs, que la réforme d'une ſi humiliante diſproportion, qui depuis

THE NEWBERRY LIBRARY

de longues années aviliſſoit le Sacerdoce, s'effectuât. Envain auroit-on eu recours à un Concile national, pour prévenir l'extrémité du mal, qui devenoit de plus en plus l'excuſe & l'apologie de l'indifférence du Corps Epiſcopal. Juges & Parties, durs & peu traitables, qu'auroit-on dû attendre de nos ſoi-diſans Seigneurs? Nul changement dans le mode d'accaparer les biens & les dignités eccléſiaſtiques. Il n'étoit réſervé qu'à l'Aſſemblée nationale de parler & d'agir efficacement, & de montrer à ces ambitieux que ni la nature ni les Lois n'avoient pu les autoriſer à entaſſer, à accumuler le patrimoine des Pauvres; & qu'ils ne pouvoient être maintenus dans l'injuſte lot qu'ils s'étoient fait eux-mêmes pour nourrir leur moleſſe, leur vanité & leur faſte; qu'il falloit la reſtituer, non comme un héritage de leurs pères, cette portion ſacrée, que ni la nature ni les lois ne peuvent dépouiller, mais comme une portion ignominieuſe, dangereuſe, & contraire à la pureté des mœurs, aux progrès de la morale & à la gloire de la Religion.

L'Assemblée nationale ne pouvoit donc renoncer, ſans trahir les intérêts de la Religion, ceux-mêmes de l'humanité, au droit inconteſtable qu'elle avoit de prononcer ſur les biens des ſoi-diſans privilégiés, ni ne pas tenir ſa promeſſe de les employer à liquider la dette publique. Elle y étoit invitée par la crainte d'un plus grand mal, & par l'eſpérance d'un plus grand bien. Aucun autre motif n'étoit valide, qu'autant qu'il ſe trouvoit utile à la Patrie & à ſon

culte religieux. Les Peuples qui gémiſſoient de voir de ſi vaſtes poſſeſſions dans les mains d'un ſi petit nombre de favoris, (égards, oſent-ils dire, qu'on devoit à leurs noms & aux intérêts de leurs maiſons) attendoient, avec impatience, le moment où leurs Repréſentans les proſcriroient, & qu'ils en viendroient à un partage égal, par une portion congrue, ſeul moyen de faire reſpecter le Sacerdoce, avili par ceux qui ne devoient avoir d'autres armes que la patience, d'autres richeſſes que la pauvreté, d'autre conſeil que la ſimplicité, pour convaincre les grands & les petits, les ſavans & les ignorans, & forcer même l'incrédulité à reconnoître la foibleſſe de ſes lumières, & à chercher ſon repos dans les vérités de la Foi.

Si ces accapareurs de Bénéfices s'élèvent aujourd'hui avec impudence contre un ſi juſte dépouillement, eſt-ce l'intérêt de la Religion, celui de la juſtice, ou le bien de l'humanité qu'ils conſultent ? Non, ſans doute. Conduits par l'inſouciance que leur impoſe ſa durée, que leur importe le bonheur des Peuples, pourvu qu'ils jouiſſent de tous les avantages de la licence, & qu'ils puiſſent perpétuer leur vanité ? Car qui ne ſait que çà toujours été à ce terme où ſe réduiſoient leurs ſoins infinis ! ſacrifier tout pour y arriver ! juſtice, honnêteté, honneur, ſentiment, état, conſcience.... rien n'étoit reſpecté. Auſſi, livrés à eux-mêmes, jamais ils n'avoient ſu aprécier ce que c'étoit que les fonctions ſublimes du Sacerdoce ; état

divin, dont les pénitens même étoient autrefois exclus, & qui n'étoit ouvert qu'à l'innocence; état qui lioit la deſtinée des Paſteurs à celle des Peuples; mais état qui les en avoit éloignés, comme s'ils ne l'euſſent été que pour eux-mêmes. Auſſi voyons-nous, non ſans indignation, leur amour pour les richeſſes croître avec leurs égaremens.

Car, Meſſieurs, qu'étoient les Evêques, les grands poſſeſſeurs de bénéfices, dans le droit naturel & divin, à l'égard des Peuples? des miniſtres, des inſtrumens de ſalut, des économes, qui devoient oublier leurs noms, leurs titres, leurs diſtinctions chimériques, pour ſe ſouvenir qu'ils n'étoient établis de Dieu que pour leurs propres intérêts, & s'attirer par-là leur amour, leur reſpect & leur confiance. Mais qui ſait s'ils ne s'y ſont intéreſſés qu'autant que leur propre gloire ſe trouvoit mêlée avec la leur, & encore comment?..... Oſeroit-on l'ajouter! ils ſouffroient même avec chagrin, ils voyoient avec peine les hommes à talens travailler utilement au miniſtère de la parole, parce qu'ils voyoient ſans doute dans eux leur confuſion & leur opprobre. Déchus de cet emploi honorable, de ces fonctions divines dès qu'ils ont ceſſé de remplir la tâche que leur impoſoit le devoir du bien de la Religion, des beſoins des Peuples, des calamités qui affligoient l'humanité, des maux qu'éprouvoit la Patrie, des dangers où elle ſe trouvoit, des ſecours qu'elle avoit droit d'attendre d'eux. L'Aſſemblée natio-

nale, pleine de zèle pour l'honneur du Sacerdoce, ne devoit-elle pas les dépouiller comme de très-mauvais économes, peu dignes d'être mis aux rang des enfans de la Patrie, & les ramener à cette ſimplicité qui fut de tout temps le caractère propre des Apôtres de la Religion ? Quelle ſageſſe, plutôt quelle tendreſſe ! Quels ſoins pour leur ſalut ! Qui ne reconoîtroit pas ici l'ouvrage de Dieu, plutôt que celui des hommes ? En ſeroit-elle jamais venue à cette fin, ſi elle eût trouvé ſon utilité à les proroger, & à laiſſer dans leurs mains avares pour le bien, & prodigues pour le luxe & le faſte, la ſubſtance des Peuples ? Quel titre, quel droit d'antique poſſeſſion pouvoit preſcrire contre la vérité de cette charte ? Qui pouvoit les en affranchir ? étoit-ce leur conduite à l'égard des Peuples.

En montant ſur le trône ſacerdotal, dont l'autorité vient d'une autre origine que de la nature, ne devoit-il pas faire remonter les Evêques à cette ſource divine, d'où émanent tous les biens ſpirituels ? Les vrais Paſteurs n'en reconnurent jamais d'autres. C'eſt là où ils faiſoient conſiſter toutes leurs richeſſes, leur gloire, leur véritable grandeur. Perſuadés que les vaſtes poſſeſſions ſuppoſoient néceſſairement des conditions qui devoient en rendre l'uſage légitime, utile à la ſociété, avantageux à l'humanité ; jamais ils ne ſongèrent à s'agrandir. Paſteurs fidelles, ils ſurent toujours mettre des bornes à leurs jouiſſances, ſe fixer, ſe reſtreindre dans les

bornes étroites du néceſſaire. Si les Evêques & les riches Bénéficiers euſſent copié de ſi grands modèles, dès-lors, on ne les eût pas regardés comme des hommes rebelles, ni comme de ſuperbes orgueilleux ; mais comme des miniſtres raiſonnables, fermes & pieux, intimement perſuadés que toute poſſeſſion dans le ſacerdoce doit ceſſer d'être légitime, dès qu'on s'écarte des bornes que la raiſon même preſcrit, & qu'elle s'éloigne des règles que le ſouverain Légiſlateur a établies.

Mais l'intérêt, encore une fois, non pas celui de la Religion, qu'ils ne connoiſſoient pas ; & comment l'auroient-ils pu connoître, ces hommes deſtinés par un faux préjugé, dès leur tendre enfance, à des eſpérances d'élévation ; accoutumés par des diſcours domeſtiques à ne ſe figurer le ſacerdoce que ſous l'idée flatteuſe de dignité & de fortune, de puiſſance & d'autorité, de palais & de chars de triomphe, de molleſſe & de rafinement, de repos & d'oiſiveté, l'eſprit dépourvu de vrais talens, & l'ame de vertus ? L'intérêt ne pouvoit qu'être la meſure de leurs ſentimens & de leurs plus grandes ſollicitudes. Ambitieux, hypocrites & diſcrets quand il le falloit, ils ſentoient que pour s'aſſervir les peuples, il falloit les aveugler. Auſſi crioient-ils à l'impiété lorſque les beſoins urgens de l'Etat commandoient impérieuſement qu'on touchât à leurs immunités chimériques ; furieux contre tout homme qui auroit voulu en ébranler l'empire ! Pour s'y maintenir, ils ne ceſſoient,

comme ils le font inutilement, d'éfaroucher les foibles par le mot de nouveauté ; c'eſt ainſi qu'ils avoient ſu trouver l'art ſéduiſant de perpétuer l'erreur.

Plus éclairés ſur les devoirs dûs à la Religion que dans les ſiècles d'ignorance & d'une aveugle ſuperſtition, les peuples ne s'y méprendront jamais. Envain voudroient-ils ſe méprendre eux-mêmes dans la manière de ratraper des biens ſur leſquels ils n'ont eu aucun droit de propriété. Envain voudroient-ils ſe parer du titre glorieux de défenſeurs de la foi, pour en impoſer aux ſimples. Envain ont-ils crié, & crieroient-ils encore, qu'en les dépouillant des biens qu'ils ne devoient pas avoir, on a voulu ſaper la religion juſque dans ſes fondemens. Vieilles machines dont on s'eſt ſouvent ſervi pour maſquer l'ambition, mais dont les reſſorts ſont totalement uſés. Comme ſi, en effet, un bien qui doit-être conſacré à des uſages ſaints, & deſtiné à ſoulager des misères réelles, devoit-être employé à décorer le fantôme du nom & de la naiſſance. Les ſiècles de la gloire de l'Egliſe furent les ſiècles où ſes miniſtres n'étoient que la balayure du monde ; & elle n'a commencé à dégénérer que depuis que les puiſſans ſe ſont aſſis ſur le trône ſacerdotal, & que la pompe & la magnificence ſont entrées avec eux dans le ſanctuaire.

De tous les dons que le Ciel peut verser

ſur les hommes, le plus déſirable eſt la prudence ; l'homme prudent eſt celui qui conſerve dans ſon eſprit une image vive de biens plus précieux que ne le ſont les richeſſes : elle balance en lui la préſence de tout ce qui lui ſeroit funeſte. Les grands Bénéficiers, contraires à l'honnêteté & aux plus nobles ſentimens de la nature, avoient toujours rejetté avec une imprudence cynique toute modération, cette vertu qui eſt la gardienne des bonnes mœurs & le frein naturel des déſirs déréglés. Ils avoient même porté l'extravagance juſqu'à faire un éloge licencieux du dérèglement.

Qu'on ne s'étonne donc plus s'ils n'ont pas dirigé leurs actions vers le bien précieux de la Religion; s'ils ont ſacrifié les préceptes à leurs goûts & à leurs penchans; ſi c'eſt à l'imprudence & à la folie qu'ils ont conſumé leur miniſtère ; ſi on les a vu fouler aux pieds la loi naturelle, toutes les lois divines & humaines ; & que leur caractère une fois formé au mal, n'a plus pu ſe tourner au bien, ni modérer leurs tranſports ! C'étoit une grande plaie que les grandes richeſſes dans l'Egliſe, & cette plaie étoit d'autant plus triſte qu'elle étoit plus ancienne & plus commune ; il n'appartenoit qu'à l'Aſſemblée nationale d'y remédier par une juſtice importante & néceſſaire, en faiſant (animée d'un vrai zèle pour la Religion) rentrer les Evêques, les Abbés, les gros & gras Chanoines, dans l'ordre d'où ils n'auroient jamais dû ſortir, s'ils euſſent été prudens. Ils ſeroient fous que de vouloir s'i-

maginer & perſuader aux Peuples ſimples, pour abuſer de leur crédulité, que ce ſont d'autres motifs qui les ont fait dépouiller de ces ſuperflus ſcandaleux.

Tel étoit, Meſſieurs, le caractère de ces hommes vains & ſuperbes, qui avoient rejeté toute pudeur contre les vrais intérêts de la Religion. Maintenant que prétendent-ils ? ſe faire des illuſions chimériques ! s'obſtiner à vouloir ce que la raiſon même ne veut pas ? ſe flatter de rentrer dans des biens dont ils ſe ſont toujours rendus indignes, parce qu'ils ont proteſté contre le droit de la Nation ? Soulever les Peuples pour les engager dans une ſi mauvaiſe cauſe ? S'écrier par-tout qu'on en veut à la Religion, parce qu'on a voulu les arrêter dans leurs courſes rapides vers l'ignominie, vers le précipice éternel ! Que doivent-ils eſpérer de tant de déclamations puériles & inſenſées ? A l'impoſſible ; à faire entendre qu'on leur en a encore trop laiſſé ? A montrer que le ſot orgueil plongera toujours leur foible raiſon dans l'abîme. A les convaincre une fois que le vice qui étoit en eux l'effet naturel de la contradiction & de la corruption, devoit-être réprimé par les lois & la décence.

Non, Meſſieurs, l'Aſſemblée n'avoit plus de meſure à garder ; le mal étoit à ſon comble ; & il n'appartenoit qu'à elle ſeule d'ébranler une opinion ſi utile à l'humanité, ſi honorable à la Religion ; d'arracher cette racine productrice de

tant de ſcandale & de profuſion, & de régler la deſtinée des ambitieux pour les rendre ce qu'ils doivent être ; modérés & tranquilles ! Jamais le gouvernement, quoique las & fatigué de ce déſordre, ni les conciles, n'auroient pu ſe flatter d'éteindre le goût de cupidité dans l'eſprit des Evêques & des hommes à prétentions, ni les porter à admirer, loin de la capitale, loin du cahos & du tumulte, le ſpectacle des mœurs, des lois & de la Religion.

Par la plus ſage des réformes, l'Aſſemblée nationale, toujours guidée par l'amour de la Patrie, & pénétrée d'un profond reſpect pour la Religion, va opérer la plus heureuſe des révolutions dans l'état du ſacerdoce. Déſormais les Paſteurs, chargés des intérêts de la vertu auprès des peuples, de l'inſpirer, de l'annoncer, de la protéger, ne deviendront plus, par l'immenſité de leurs revenus, par leurs mœurs, un objet de ſéduction & un modèle de vice, mais des Paſteurs fidelles, qui réveilleront avec zèle leurs ſoins, leurs inſtructions, leurs exemples, contre la force des malheureux préjugés. Frappés d'étonnement, les peuples ne pourront que les honorer : & quelles traces de Religion & de piété ne reſteront pas alors au milieu d'eux, lorſqu'ils ne les verront plus faire conſiſter leur grandeur dans les richeſſes, dans la pompe & la magnificence, mais vivre dans l'innocence, la ſainteté, la juſtice, la modeſtie, la pauvreté, le zèle, le travail ; fuir l'éclat des dignités & des honneurs ; & les myſtères ſaints de-

624

venir leurs seules fonctions ; les temples, leurs maisons ; leurs palais, les autels sacrés ; leurs places éminentes, les œuvres de la piété & de la charité ; leurs tributs, leurs charges publiques ; les cantiques, leurs plaisirs publics ! Non, ils ne chercheront plus à troubler la paix dans l'empire, & à vouloir briser les liens qui doivent unir tous les peuples, & ne faire de tous les Français, qu'une seule & même famille. Ils respecteront les sages décrets de l'Assemblée nationale, sur la nécessité de la plus importante réforme ; & seront plus que satisfaits d'une portion congrue ; seul moyen de faire revivre les mœurs & prospérer la Religion de l'Empire : *Salus reipublicæ suprema lex esto*

F I N.